

LE MONTILIEN



N°22 JANVIER 2017

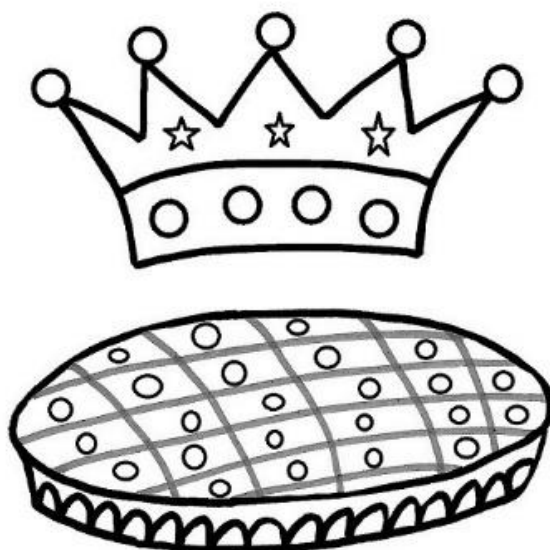
Direction de la Distribution : JP GEAY

Rédaction/mise en page : M. LAFON, S. RABY

Distribution gratuite

INVITATION

*Le Maire et le Conseil Municipal
sont heureux de vous inviter
à la soirée des vœux
pour partager la galette des rois
et lever le verre de l'amitié*



VENDREDI 13 JANVIER 2017

20H SALLE DES FÊTES



Chères Montiliennes, Chers Montiliens,

Avec le temps, tout s'en va... Eh bien non ! Tout arrive, il faut y croire et moi, j'y crois.

Je souhaite pour notre commune l'Avenir qu'elle mérite. Au fil du temps, je me répète pour que vous puissiez vous aussi y croire. Soyons positifs.

Parlons de cette future belle boulangerie qui sera opérationnelle début mars, le budget est respecté ainsi que le financement. Il reste aux entreprises à finir le travail dans les délais.

La maison de retraite dite désormais « foyer autonomie » : nous avons énormément travaillé, de réunion en réunion, le ciel s'éclaircit. Il me semble voir le bout du tunnel. J'espère pouvoir vous donner une réponse formelle lors des vœux.

Et puis, il y a le quartier « le Couvent », une proposition est partie auprès des bâtiments de France : attendons la suite...

Voici tracé rapidement l'avenir matériel, il nous reste le devenir physique et moral.

Nos jeunes ados déambulent dans les rues de Montils autour de la mairie, autour de la salle des fêtes. Cela doit nous interpeler, ils ont besoin de notre soutien. C'est pourquoi je souhaite, avec quelques membres du Conseil, les rencontrer pour dialoguer. Ce n'est pas facile, une approche a été lancée, mais à ce jour sans succès.

Nos écoles et nos associations se portent bien, ce qui n'est pas le cas partout, je le constate et félicite les responsables pour leur implication.

Je ne puis passer sous silence la perte de notre Amie tant investie dans cette commune, je veux parler d'Yvette Augé qui nous manque déjà tant...

Pour l'année 2017, une formule toute faite : Amour et Bonheur à tous et rendez-vous à la soirée des vœux le vendredi 13 janvier.

Jean-Paul GEAY

SOMMAIRE :

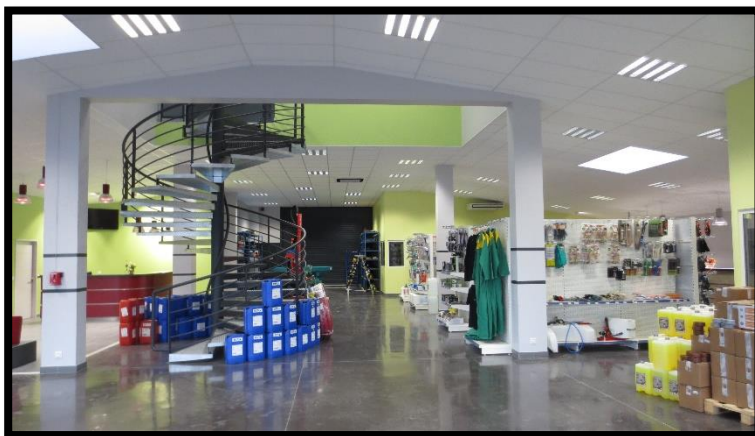
Entreprise Dagnaud et Voirie,	p 4
Les travaux,	p 5
Cérémonie du 11 novembre,	p6
Interventions des conseillers,	p 7
Infos transports de la CDA	p 10
Infos Canton de Thénac,	p 11
Octobre rose,	p 12
Infos pratiques,	p 13
État civil,	p 16
Écoles,	p 17
Associations,	p 19
Une petite histoire,	p 27
Prospection contre la flavescence dorée	p 28

ENTREPRISE DAGNAUD

(Photo de page de garde)

Les établissements Dagnaud illuminent l'entrée du Bourg. Cette entreprise, créée en 1968, emploie à ce jour 17 salariés et 2 apprentis. Les établissements Dagnaud se sont développés passant de 800m² à 1900m² pour accueillir une production toujours plus importante.

Nous félicitons les dirigeants qui par leur innovation ont su vivre avec le 21^{ème} siècle en produisant un chiffre d'affaire de l'ordre de 3 millions d'euros.



La municipalité fera son maximum pour que la fibre optique puisse apporter une autre vision de l'entreprise dans son développement à l'intérieur de l'hexagone et à l'exportation.

VOIRIE

Rue de la Mare aux Ormes	enrobé à froid E.C.F.	4295,71€ HT
Rue des Fermes	E.C.F.	4765,70€ HT
Rue de Rabaine	E.C.F.	4272,44€ HT
Rue du Girondour	bicouche	558,48€ HT
Route de la Bourute	bicouche	5156,31€ HT
Mérignac	bicouche	4816,94€ HT
V.C.4 les Mérignates	bicouche	6133,92€ HT
V.C. 55 chemin du Vignolet	bicouche	593,60€ HT
Chemin de Saintes	bicouche	13796,18€ HT
Rue du Vieux Silo	bicouche	1575,56€ HT
Impasse Prieuré	bicouche	550,50€ HT
Raccord de chaussée	bicouche	1891,96€ HT

Caniveaux :

Impasse des Acacias	3012,00€ HT
Les Granges	4738,90€ HT
Auvernac	4284,00€ HT
Nettoyage des bermes et fossés	3000,00€ TTC

TRAVAUX

Bonjour à toutes et à tous,

Comme vous avez pu le constater, les travaux de la boulangerie ont débuté au mois de juillet permettant aux ouvrages en béton armé de sécher pendant le mois d'août.

Les réseaux enterrés tels que évacuations, réseaux d'eau chaude et d'eau froide, électricité, sont terminés et les menuiseries extérieures sont en cours de pose.

Le bâtiment sécurisé, la distribution électrique pourra débuter.



D'autre part, nous réaliserons au mois d'octobre la deuxième et dernière tranche de la dalle béton des ateliers municipaux. Les travaux préparatoires étant à notre charge, pour diminuer les coûts, les employés communaux s'activent à la remise à niveau de l'existant et la mise en place des différents réseaux encastrés.

Enfin dans ce trimestre commenceront les travaux de réhabilitation du logement rue de la Gîte, l'ancienne cantine pour ceux qui s'en rappellent. Mais la boulangerie reste prioritaire.

EAU POTABLE SUR NOTRE COMMUNE :

La Régie d'Exploitation des Services d'eau (RESE) inspecte régulièrement les réseaux enterrés afin de détecter les fuites éventuelles.

Certains ont été identifiés sur notre commune comme étant en mauvais état, avec des pertes d'eau importantes qui nécessitent le remplacement des conduites.

Les secteurs concernés sont :

- Depuis Bellevue jusqu'au Château d'Eau y compris les traversées des Trois Ormeaux ;
- L'antenne alimentant Ferrières ;
- Auvignac.

La première tranche des travaux concerne les deux premières zones, avec une période de préparation en janvier et un début d'exécution en février 2017.

En ce qui concerne Auvignac, ça ne sera pas avant le mois de juin sous réserve des conditions climatiques rencontrées pendant la première phase.

Nous attirons votre attention sur la consistance des travaux qui concerne les conduites principales mais aussi les antennes alimentant les abonnés jusqu'aux compteurs.

En règle générale, ceux-ci resteront en lieu et place à l'exception de ceux positionnés dans les pièces à vivre de l'habitation, une cuisine par exemple, qui seront alors déplacés à l'extérieur.

La régie des eaux passera chez les abonnés prochainement pour voir au cas par cas les points particuliers.

Bien que la commune ne soit ni maître d'œuvre ni maître d'ouvrage dans cette affaire, il était de notre devoir de vous informer et comme d'habitude, nous serons attentifs au bon déroulement de ces travaux afin qu'ils soient le moins dérangerant possible.

Alors bien sûr, ça veut dire engins de chantier, un peu de bruit, des terrassements, des coupures d'eau et des perturbations de circulations... mais ça va dans le bon sens en termes de fiabilité d'approvisionnement et de qualité d'eau.

A bientôt...

Éric Akbal

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



C'est sous un beau soleil que la cérémonie a reçu près de 150 Montiliens pour rendre hommage à ceux qui se sont battus pour défendre notre pays durant la guerre 14/18 et aussi une pensée à ceux qui ont subi les attentats de ces dernières années.

Bien sûr les fidèles porte-drapeaux, les militaires résidents sur notre commune et les pompiers, ont répondu présent pour célébrer cette journée du souvenir.

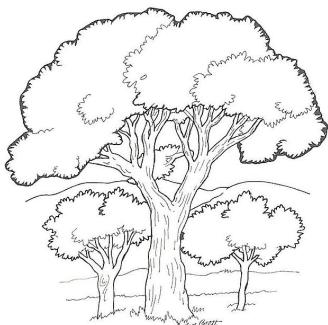
C'est avec beaucoup d'investissement que Lola, Méline, Clara, Léa, Gabin, Simon, Kilian et Logan ont fait lecture de la lettre de l'UFAC.

Nous retiendrons aussi la chanson de Florent Pagny : « Le Soldat » interprétée avec émotion par Linda Mallet et « La Marseillaise » par notre Maire et Jean-Paul Drouillard.

Pour clore cette matinée, nous avons partagé le traditionnel verre de l'amitié.



PROTECTION DES ARBRES EN BORDURE DE VOIRIE



L'article 182 de la loi n°2016-1087 du **8 août 2016** pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages prévoit que les allées d'arbres et alignements d'arbres qui bordent les voies de communication constituent un patrimoine culturel et une source d'aménités, en plus de leur rôle pour la préservation de la biodiversité et, à ce titre, font l'objet d'une protection spécifique.

Sauf dérogation, le fait d'abattre, de porter atteinte à l'arbre, de compromettre la conservation ou de modifier radicalement l'aspect d'un ou de plusieurs arbres d'une allée ou d'un alignement d'arbres est interdit.

EXTRAITS DES INTERVENTIONS DE VOS CONSEILLERS LORS DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Juin 2016 :

V. NEAU rappelle que la fête des écoles aura lieu le vendredi 1^{er} juillet à la salle des fêtes de Montils. Pour l'occasion, il sollicite le prêt de barrières. **Réponse** : favorable

Il tient à remercier la municipalité pour le prêt du local de la mairie qui a permis à l'association d'entreposer tous les matériels nécessaires au bon déroulement de la fête..

L'APE se réunira le lundi 4 juillet pour faire le bilan. Puis une dernière réunion aura lieu aux Guédards le 7 juillet pour clôturer l'année scolaire autour d'un pique-nique.

D'autre part, il demande à ce qu'on lui fasse connaître s'il existe des logements locatifs disponibles sur la commune.

Enfin, il tient à faire savoir que l'aire de camping-car de la commune de Montils apparaît dans la revue « Camping-cars ».

S. RABY fait un rapide compte-rendu de la réunion du 27 juin, organisée par le CNPIS (CDA), qui avait pour sujet principal « comment traiter les conflits de voisinage ».

Th. GENET s'interroge sur l'entretien des haies qui nécessiteraient une taille. **Réponse** : la commission des haies se réunira dès que possible pour traiter le sujet.

Ensuite, il se dit étonné du mauvais entretien de certaines voies de circulation non portées au tableau de classement. **Réponse** : ces chemins, situés sur l'extension du remembrement de Rouffiac, devraient donc être entretenus par l'AFR de Rouffiac. Le Maire prendra contact avec le président.

Enfin, il fait part de la demande du Comité des Fêtes qui est à la recherche de bénévoles pour la bonne organisation des 5^{ème} Jeux Inter-villages du samedi 9 juillet à Montils.

D. VIOLIER s'est aperçu qu'il n'y avait plus d'arrosoir au cimetière. **Réponse** : c'est un problème récurrent. Il est donc proposé d'y mettre des bidons de récupération qui inciteront moins le vol.

Ph. ROUET a constaté que la porte du transformateur rue de l'Abreuvoir à Auvignac demeure ouverte suite vraisemblablement au passage des agents EDF. **Réponse** : un signalement sera fait auprès des services.

Il fait part ensuite d'une forte demande pour la pose de caniveaux sur une partie de la rue de la Fontaine.

Réponse : une étude sera faite et un devis demandé. Si la commission de la voirie le décide, ces travaux seront portés au budget 2017.

D'autre part, il s'interroge sur l'entretien du fossé qui récupère toutes les eaux de ruissellement provenant du bourg de Montils jusqu'à Auvignac qui vont ensuite se déverser dans la Seugne. **Réponse** : contact sera pris auprès du Syndicat de l'ASCO voire le Syndicat de la Basse-Seugne.

Septembre 2016 :

E. AKBAL informe que les travaux de gros-œuvre ont commencé en juillet et reprendront semaine 36. Les ouvertures sont en cours de confection. E. AGUDO s'inquiète de la sécurité des personnes par rapport à la circulation des véhicules sur le parking de la supérette entre parents d'élèves, fournisseurs et consommateurs. Pendant la durée des travaux, le CCTP prévoit que les véhicules de chantier ne doivent pas stationner sur le parking en question.

D'autre part, le coulage de la dalle des ateliers (2^{ème} partie) aura lieu le 20 octobre 2016.



M. LAFON expose que la rentrée scolaire n'a pas présenté d'incident. Il est à noter que ce sont 159 élèves qui ont fait leur rentrée sur l'ensemble du RPI. Ce nombre d'élèves n'a pas permis l'ouverture d'une nouvelle classe sur la commune de la Jard. Il est pourtant à déplorer la présence de près de 30 élèves dans certaines classes dont des maternelles.

Le maire précise que la rentrée s'est faite en sa présence et celle de deux agents de la commune donc en toute sécurité.

V. NEAU fait part d'une rumeur qui court comme quoi la participation de la commune suite à l'incendie du hangar de M. HUAATUA s'élèverait à 50 000 euros soit la moitié des frais engendrés. **Réponse :** la circulation des trains a été interrompue pendant 4 heures de temps mais en aucun cas la commune n'a de responsabilité en ce domaine. Le maire confirme que cette rumeur est totalement fausse.

Projet d'école – classe découverte : si le projet voit le jour, en fin d'année il sera procédé au versement d'une subvention par l'APE de 1 500 euros. L'assemblée générale de l'association aura lieu le 23 septembre prochain. Il confirme qu'il se retire du poste de président mais sera présent pour assister le prochain élu.



S. RABY aimerait qu'il soit rappelé que les poubelles doivent être sorties la veille ou le matin de très bonne heure mais en aucun cas plusieurs jours avant car cela entraîne des nuisances.

J-P DURAND souhaiterait savoir quand il est envisagé de remettre la pierre tombale sur la tombe Girard.

Réponse : un très prochain rendez-vous sera pris avec l'entreprise.

D'autre part, il signale le mauvais fonctionnement des cloches de l'église. **Réponse :** en effet, le système électrique est en panne. Un rendez-vous est pris avec un spécialiste en vue de l'établissement d'un devis.

P. ROUET signale qu'une poubelle a été posée (bénévolat) aux abords de l'abribus d'Auvignac.

Ensuite, en ce qui concerne l'ouverture des commerces, il suggère que les horaires soient régulièrement portés sur le bulletin montilien.

Puis il aborde le sujet relatif à la plantation des peupliers sur la chaussée de Montils-Colombiers. Il est à déplorer la perte de plus de 80 pieds suite à la sécheresse. Si possible, une nouvelle journée de bénévolat pourrait être organisée pour la replantation. Concernant l'entretien des arbres qui ont résisté à la canicule, il pense qu'il serait bon d'y associer les parents et les élèves qui sont désormais parrains de leur arbre.

Réponse : Pour cela, en effet, il aurait été judicieux de procéder à l'identification de chaque arbre ce qui n'a pas été fait jusqu'à présent.

JP GEAY informe le conseil de la santé de Mme PIOCHAUD, la gérante de la supérette. Elle se porte bien mais sa convalescence sera très longue. On lui souhaite un très bon rétablissement. En attendant, une jeune femme a été employée pour assurer l'intérim.

Novembre 2016 :

V. NEAU rappelle la sortie organisée pour les enfants pour la fête d'Halloween. Il transmet les remerciements de l'association de l'APE pour le chocolat chaud offert.

Il rappelle également l'organisation d'un loto le 12 février 2017 dont les bénéfices serviront à aider les familles à financer le voyage scolaire à la neige.

Dans un tout autre domaine, le maire veut organiser une rencontre avec les jeunes ados montiliens pour échanger et connaître leurs besoins et, pourquoi ne pas, créer une commission jeunes. M. NEAU se dit très intéressé pour participer à cet échange. **Réponse :** le maire invite tous les conseillers à se joindre à eux. Dès connaissance, ils seront informés de la date retenue.

Concernant la limitation de vitesse dans le lotissement Le Moulin, M. le Maire précise que la commande du panneau de limitation à 30 km/h est en cours.

D. MALLET demande quand sont prévus les travaux de réfection des platelages du PN de Jarlac. **Réponse :** nous sommes dans l'attente des nouvelles de la SNCF.

Ph. ROUET informe le conseil de sa visite au Salon SELAQ destinée aux Elus Locaux et aux Agents publics de la Nouvelle Aquitaine qui a eu lieu les 2 et 3 novembre 2016.

D'autre part, il a assisté à la Conférence de la Biodiversité qui a notamment abordé le sujet des communes nouvelles.

Décembre 2016 :

Ph. ROUET fait le compte-rendu de la réunion du Pays de Saintonge Romane du 7 décembre 2016. Le SCOT que l'on croyait définitivement rejeté serait en voie d'être accepté avant le 31 décembre 2016 suite à plusieurs réunions avec la préfecture.

Concernant le P.E.T.R, Pôle d'Equilibre Territoriaux et Ruraux, le sujet a été abordé en fin de réunion. Cette structure permettrait de réunir les 3 communautés du Pays de Saintonge. Même si tout le monde reconnaît qu'il faut travailler ensemble pour réussir à réunifier notre territoire, des divergences ont toujours été exprimées quant aux compétences d'une telle nouvelle structure.

Il s'interroge sur la date de commencement des travaux de restauration du réseau d'eau potable sur le village d'Auvignac. **Réponse :** une réunion a eu lieu à la mairie le 12 décembre dernier afin de planifier l'ensemble des travaux sur les secteurs de Bellevue, les Trois Ormeaux et Auvignac. Les Travaux commenceront par le secteur de Bellevue /Les trois Ormeaux dès le mois de Janvier prochain, ceux d'Auvignac devraient se dérouler vers la fin du 1^{er} semestre 2017. Une réunion d'information sera organisée à l'attention des habitants.

Il tient à signaler qu'un panneau «attention enfants» a été offert et implanté à l'entrée du village. Il remercie vivement Mme DEUTMAN qui a offert des bulbes de tulipes pour le fleurissement du bourg et du village d'Auvignac. Le conseil tient à souligner ce geste et remercie Madame DEUTMAN et son compagnon de participer ainsi activement à l'embellissement de notre commune.



H. VIOLIER fait part de la mise en place d'un sapin sur la place de l'église.

J-P DURAND rend compte de la réunion de la commission déchets-environnement. Maintien du système de ramassage actuel avec légère augmentation du forfait mais la mise en place de la redevance incitative est toujours à l'étude.

D'autre part, il communique la mise en place de la pierre tombale prévue sur la tombe Girard.

J-P GEAY demande que les marais soient fermés à la circulation dès la fin du débardage en cours.

A. BOISSINOT fait le rapport de la commission éducation du 30 novembre 2016.

D'autre part, elle demande quelle est la réglementation en matière de chasse et de distance de tir par rapport aux habitations car certains chasseurs tirent près des maisons. **Réponse :** le maire va prendre contact avec le président de l'ACCA afin que celui-ci rappelle les obligations et règles de sécurité à ses adhérents.

Th. GENET signale que la serrure du rideau du club-house est à changer. Il fait ensuite le compte-rendu de la réunion du syndicat informatique « SOLURIS ».

V. NEAU fait le compte rendu de la réunion à la Maison de l'Energie de la C.D.C.H.S. Il en résulte que la commune devrait être attentive au service proposé. Les applications de ce service pourraient déboucher sur des investissements sur le Patrimoine de la commune et également profiter aux administrés.

APE : Marché de Noël le 10 décembre au cours duquel une vente d'objets réalisés par le RPI. D'autre part, il rappelle l'organisation d'un concours de belote qui aura lieu à La Jard le 6 février 2017 et d'un loto le 12 février 2017 à Montils.

M. LAFON transmet la demande de la locataire du logement des écoles pour l'installation d'un petit poulailler. Réponse négative car il avait été précisé que les animaux ne seraient pas acceptés en raison de la proximité de la cour de l'école.

E. AKBAL rend compte de la réunion qui s'est déroulée à Saintes sur les Travaux d'Intérêts Généraux (T.I.G). Il propose que la commune s'inscrive dans cette démarche.

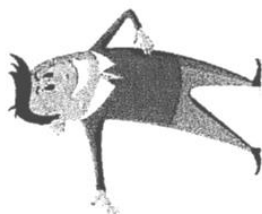
INFOS TRANSPORT DE LA CDA DE SAINTES

LES TARIFS

Allo'Buss 1^{ère} couronne

Titres vendus à bord :

- 1,30 € le ticket à l'unité
- 11€ la carte de 10 voyages



Allo'Buss 2^{ème} couronne

Titres vendus à bord :

- 2,50 € le ticket à l'unité
- 23€ la carte de 10 voyages

Tous les abonnements du réseau Buss sont acceptés sur Allo'Buss. Tous les titres Allo'Buss autorisent une correspondance avec le réseau urbain dans un délai d'une heure.

Lignes Buss

Titres vendus à bord :

- 1,10 € le ticket à l'unité
- 3€ le ticket Open'Buss (voyages illimités dans la journée)

Lignes les Mouettes

Titres vendus à bord :

- 2,50 € le ticket à l'unité
- 4,80€ le Pass Journée (voyages illimités dans la journée)
- 19€ la carte de 10 voyages

POSSIBILITE D'ABONNEMENT HEBDOMADAIRES, MENSUELS ET ANNUELS

Abonnements en vente à la boutique Buss ou par courrier

LES HORAIRES SUR MA COMMUNE

MONTILS

Allo'Buss

Avec Allo'Buss, les habitants peuvent se rendre à Saintes :

JOURS	HEURES	
	Arrivée à destination	Départ vers le domicile
Lundi de foire	9h	12h
Jeudi	9h	12h
	14h30	17h30
Samedi	14h30	17h30

Les Mouettes

Avec Les Mouettes, les habitants peuvent se rendre :

- vers Saintes sur les lignes scolaires secondaires 619 et 620

Sur réservation la veille au 0 811 36 17 17, hors période scolaire.

Les horaires du Réseau Les Mouettes sont consultables sur www.lesmouettes-transport.com



CANTON DE THÉNAC

**LES AMBITIONS DE VOS CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX
POUR 2017**

Depuis bientôt 2 ans nous nous efforçons d'être concrètement actifs pour les 25 communes de notre territoire en veillant notamment à soutenir efficacement élus et habitants dans leurs activités et leurs projets.

Ainsi en 2016 et à la date du 31 octobre, le Département avait attribué plus de 650 000 euros de subventions aux communes du canton pour soutenir : des projets de revitalisation (plus de 400 000 euros pour la rénovation, la construction de bâtiments, l'aménagement d'aires de jeux, la mise en souterrain de réseaux de télécommunication...) ; des travaux ou études d'assainissement et/ou d'entretien hydraulique ; des travaux d'aménagement de locaux scolaires ; la création de circuits de randonnées ; des associations et manifestations culturelles et sportives ; ou encore l'amélioration de logements individuels.

En termes d'aménagements routiers, il a attribué sur notre territoire plus de 57 000 euros en 2016 pour soutenir les projets d'amélioration de la voirie communale et plus de 1,4 million d'euros ont été réservés à des travaux d'aménagement ou de mise en sécurité des routes départementales. Des travaux de traverses de Bourg des investissements importants dans cette enveloppe voirie.

Pour la commune de Montils, nous avons soutenu les dossiers suivants : aménagement de la nouvelle boulangerie, parking devant la nouvelle boulangerie, travaux de voirie communale.

Mais au-delà de ces chiffres qui traduisent notre action autour des compétences clés du Département, nous avons aujourd'hui l'ambition d'agir plus largement pour notre territoire, ses élus et ses habitants. Nous souhaitons pour cela :

- Organiser davantage de manifestations à l'échelle cantonale pour participer à la valorisation de l'identité rurale de notre territoire et permettre à chaque habitant de se l'approprier (comme nous le faisons fait avec la course du canton, prochaine programmation le 02 Avril 2017) ;
- Animer une collaboration structurée et active entre élus, acteurs institutionnels, associations et habitants, pour permettre un partage d'expérience qui nous conduira à mutualiser nos savoir-faire et nos projets. La visite de la maison de l'énergie de Jonzac début novembre répondait concrètement à cette ambition.

En 2017, nous continuerons ainsi de soutenir activement les communes en nous appuyant sur le rôle majeur que joue le Département en faveur de l'aménagement du territoire et de la ruralité et nous veillerons à participer à nous rassembler davantage autour de l'identité rurale de notre territoire en multipliant les animations et les temps structurés de dialogue.

Cette dynamique nous permettra de répondre à nos principaux objectifs de mandat : maintenir et développer l'activité économique, défendre la ruralité et l'agriculture, développer le très Haut débit, soutenir un aménagement efficace et structuré de nos routes et de nos communes... Des sujets sur lesquels nous allons continuer à nous investir avec force et dynamisme.

Soucieux d'agir concrètement pour et avec notre territoire et ses acteurs, nous vous rappelons que nous nous tenons à votre disposition pour vous rencontrer, vous aider, vous conseiller et répondre à vos demandes.

A l'approche de cette fin d'année 2016, nous vous souhaitons de joyeuses fêtes et vous invitons à nous rejoindre autour d'un apéritif citoyen à la salle des fêtes de Les Gonds le samedi 14 Janvier 2017 à 11H00 pour fêter la nouvelle Année.

Très fidèlement.

Vos conseillers départementaux



Sylvie MERCIER

06 75 83 02 45

sylvie.mercier@charente-maritime.fr



Alexandre GRENOT

06 75 29 44 41

alexandre.grenot@charente-maritime.fr

OCTOBRE ROSE

En octobre, le Département de la Charente-Maritime participait à la campagne de lutte contre le cancer du sein, organisée pour la 23^{ème} année consécutive en France par l'Association « Le Cancer du Sein. Parlons-en ! ».

En Charente-Maritime, l'Association LUCIDE 17, soutenue par le Département, est chargée de coordonner les programmes nationaux de dépistage organisé. Elle mène notamment des actions de dépistage auprès des femmes de 50 et 74 ans.

Le dépistage est un examen simple, rapide et gratuit, effectué chez un radiologue agréé. Plus d'une femme sur deux participe désormais à ce programme en Charente-Maritime, mais le taux de participation reste en dessous l'objectif national fixé à 70%. L'opération « Octobre Rose » est l'occasion de sensibiliser le public pour sauver des vies.



Pour en savoir plus, parlez-en à votre médecin ou contactez :

LUCIDE 17
1 boulevard Vladimir Fief Montlouis
CS 50013
17101 SAINTES CEDEX
Tél. : 05 46 90 17 22

POUR RESTER AUPRÈS D'UN PROCHE HOSPITALISÉ

Pouvoir rester auprès d'un parent ou proche hospitalisé, adulte ou enfant, est souvent le souhait des personnes de l'entourage immédiat. Cette présence participe, on le sait, au mieux-être des malades, leur apporte un réconfort important et contribue à une meilleure évolution de leur état physique et moral. Seulement voilà, où aller quand le coût des hôtels apparaît comme bien trop élevé ? Où aller quand l'établissement de soins ne peut mettre à disposition un lit d'accompagnement ?

Il reste heureusement la solution des Maisons d'accueil qui offrent dans un grand nombre de villes un hébergement confortable à proximité des établissements de soins.

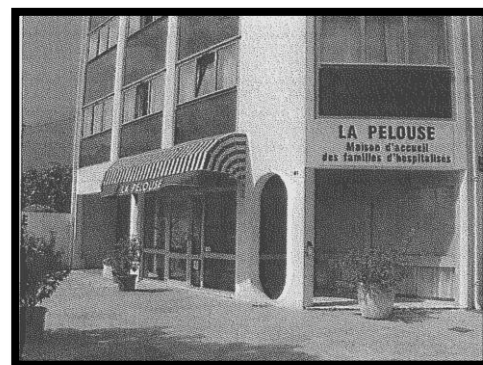
Ainsi, à Bordeaux, c'est la Maison d'accueil « La Pelouse » qui met à la disposition des familles ses 36 chambres, toutes équipées de leur salle de bains et toilettes. Pour un tarif modéré et dégressif suivant les ressources (de 46.70€ à 20.50€) les hébergés bénéficient d'un dîner, de la nuitée et d'un petit déjeuner (pour le déjeuner une cuisine est mise à leur disposition). Tout est fait pour que les familles se sentent au mieux, dans un climat chaleureux et plein d'humanité. Il est vrai que « La Pelouse » est gérée par une Association à but non lucratif qui fait appel à des salariés et à des bénévoles, toujours attentifs aux besoins des uns et des autres.

À noter enfin que « La Pelouse » est très bien située puisqu'elle se trouve en face de l'hôpital Pellegrin. Ceux qui doivent s'y rendre n'ont par conséquent que quelques pas à faire. Quant aux personnes qui doivent se rendre dans un autre établissement de soins, elles disposent d'une station de tram et d'arrêts de bus tout aussi proche.

Pour réserver une chambre, il est recommandé de s'y prendre assez tôt, soit en téléphonant au 05.56.93.17.33, soit en déposant une demande sur le site internet de « La Pelouse » :

www.hebergement.lapelouse.bordeaux.fr.

Maison d'Accueil des Familles d'Hospitalisés, 65 rue de la pelouse de Douet 33000 Bordeaux



INFOS PRATIQUES



Nous vous informons que vous pouvez, dès à présent, vous connecter sur le

SITE OFFICIEL DE LA COMMUNE :

www.montils.fr

Retrouvez « Le Montilien » sur le site de Montils ! Si vous êtes intéressés par le principe « moins de papier dans la boîte aux lettres », nous vous remercions de nous communiquer par mail : montils@mairie17.com votre accord pour consulter « le Montilien » uniquement sur notre site et ne plus le recevoir sur support papier.

HEURES D'OUVERTURE DE VOTRE MAIRIE



Lundi, mardi, mercredi, vendredi : **9 h à 12 h 15**
Jeudi : **14 h à 18 h**

Tél. : 05 46 96 42 38
Fax : 05 46 96 42 09
Courriel : montils@mairie17.com

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de **9 h à 12 h**,
le jeudi de **9h à 12h et 14h à 17h30**.

IMPORTANT : pour une bonne distribution de votre courrier, veuillez indiquer clairement votre nom et le numéro de votre habitation sur ou à proximité de votre boîte aux lettres.

TRI SÉLECTIF/DÉCHETS MÉNAGERS

Pour le tri des emballages, vous pouvez retirer vos rouleaux de sacs jaunes à l'accueil de la mairie. Les stocks n'étant pas très importants, merci de ne prendre qu'un rouleau à la fois.

RAPPEL : les sacs jaunes et les containers : *poignées vers la route, sont à déposer sur le trottoir la veille au soir du ramassage.*

A R E I - Collecte de bouchons en plastique et de bouchons de liège

Pour cette année 2015/2016 : la collecte est toujours fructueuse.

Ne perdons pas de vue que la vente de ces bouchons sert pour des projets individuels profitant aux personnes handicapées : par exemple, achat de fauteuil adapté, équipement automobile, etc...

Il faut savoir que toute personne habitant sur la commune, présentant un handicap quel qu'il soit, peut faire une demande auprès de la responsable qui aidera à constituer un dossier, afin d'obtenir une aide, en fonction des moyens financiers disponibles de l'association AREI.

Merci à tous et continuons la collecte des bouchons plastique et liège.

Lieux de dépôt des bouchons : la Mairie et les écoles.

Ginette Geay

PASSEPORT



À compter du 1^{er} juillet 2016, l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) met en place un système de Pré-Demande pour les passeports biométriques.

Tout se fait sur internet à l'adresse suivante :

<https://ants.gouv.fr/moncompte/s-inscrire>

RECENSEMENT JEUNE DE 16 ANS



Depuis la suspension du service national, le **recensement est obligatoire et universel**. Il concerne garçons et filles dès l'âge de **16 ans**, et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire, à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité nationale.

Dans le cadre de la modernisation de l'Etat, vous avez également la possibilité de faire cette démarche en ligne (**e-recensement**) sur le site www.service-public.fr/papiers-citoyenneté puis « **recensement, JDC et service national** ».

L'attestation de recensement délivrée par la mairie, (soit à la mairie, soit dans le coffre-fort via internet) est obligatoire pour permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté (JDC)

RETROUVER « MA JDC SUR MOBILE » EN UN CLIC SUR SMARTPHONE APPLE OU ANDROID (App Store ou Google Play)

Après avoir effectué la **Journée défense et citoyenneté (JDC)**, en principe l'année suivant le recensement, soit aux environs de 17 ans ½, le jeune administré reçoit un certificat de participation à la JDC, obligatoire pour toutes inscriptions à examens et/ou concours soumis à l'autorité de l'état.

Cette démarche citoyenne permet l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

Pour tous renseignements relatifs à ce rendez-vous, vous pouvez également consulter le site du Ministère de la Défense :

www.defense.gouv.fr/jdc



Vous pouvez prendre contact auprès du CSN de Poitiers

Mail
csn-poitiers.jdc.fct@intradef.gouv.fr

Téléphone
05.49.00.24.69

Courrier
Centre du Service National de Poitiers
Quartier Aboville - BP 90647
86023 POITIERS CEDEX

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2017

Du 19 janvier au 18 février 2017, des agents recenseurs viendront vous solliciter pour participer à cette enquête. Dans le cas où vous seriez intéressés pour y répondre par les moyens informatiques, le document qui suit vous indique la marche à suivre.



RECENSEMENT

de la population



LE RECENSEMENT EN LIGNE

L'ensemble de la population peut se faire recenser en ligne.

COMMENT ÇA MARCHE ?

- 1 **L'agent recenseur se présente chez les personnes à recenser**, il leur propose de se faire recenser par Internet, et leur remet la notice où se trouvent les informations nécessaires.
- 2 Les personnes à recenser se rendent sur www.le-recensement-et-moi.fr et cliquent sur « le recensement en ligne, c'est ici ».
- 3 Elles entrent leur **code d'accès** et **mot de passe**, présents sur la notice remise par l'agent recenseur.
- 4 **Elles saisissent les informations** concernant la localisation de leur logement, qui figurent également sur la notice.
- 5 **Elles répondent au questionnaire** en étant guidées.
- 6 Une fois le questionnaire terminé, elles l'envoient et reçoivent un **accusé de réception** à l'adresse mail qu'elles ont indiquée. L'agent recenseur en est informé par SMS.



Insee & votre commune

QU'EST-CE QUE ÇA CHANGE ?

Pour les personnes recensées

- Gain de temps : pas de second passage de l'agent recenseur, questionnaires remplis en 15 – 20 mn pour une famille de 4 personnes
- Simplification du remplissage, guide dans le questionnaire, accusé de réception par courriel
- Confidentialité toujours respectée : personne n'a accès au questionnaire en ligne hormis l'Insee

Pour l'agent recenseur

- Un seul passage pour chaque logement
- Réception d'un SMS deux fois par jour pour le suivi des réponses par Internet
- Moins de papier à gérer (uniquement la notice) et à contrôler (absence de rature, signature, présence de tous les documents ...)

Pour la mairie

- Un seul outil convivial et performant, commun à l'Insee et aux mairies, pour faciliter le suivi de la collecte en temps réel
- Gestion facilitée : suivi de la collecte par agent recenseur et à tous niveaux géographiques
- Simplification : récupération de la liste des adresses de la collecte précédente, suppression de l'envoi hebdomadaire des indicateurs
- Moins de papier à gérer, moins de questionnaires à contrôler
- Bénéfice d'image pour la mairie : modernité, économie, développement durable, travail de l'agent recenseur facilité...

Et pour tout le monde

- Moins de papier, plus respectueux de l'environnement
- Moins de manutention à tous les niveaux
- Un recensement moins coûteux



Insee & votre commune

ETAT CIVIL

Naissances



Louis GOURDON
Simao CANUS
Elena GOHARD
Marie RABY
Nolhan MOLÉ
Hugo RENARD CHABIN

le 19 juillet 2016
le 6 août 2016
le 19 août 2016
le 8 septembre 2016
le 16 novembre 2016
le 1^{er} décembre 2016

Mariage



Catherine MANDARD
Dominique BONNET
Le 15 décembre 2016

Sarah GIRAUD
Emeric BETTAH
Le 24 octobre 2016



Décès



Lucienne BELAUD le 11 août 2016
Alain METAYER le 20 août 2016
Guy METAYER le 4 septembre 2016
Yvette AUGÉ le 9 octobre 2016
Ana-Maria LAVENU le 14 décembre 2016

Communiqué :

Monsieur Pierre AUGÉ
Monsieur et Madame Thierry AUGÉ
Monsieur Cyril AUGÉ
Petits-enfants et arrières petits-enfants



« La douleur de l'avoir perdue ne doit pas nous faire oublier
Le bonheur de l'avoir connue, d'avoir partagé un instant sa vie.
Pour vous, qui, par une présence, une fleur, une pensée, un message,
Avez partagé notre peine, merci du fond du cœur d'avoir accompagné

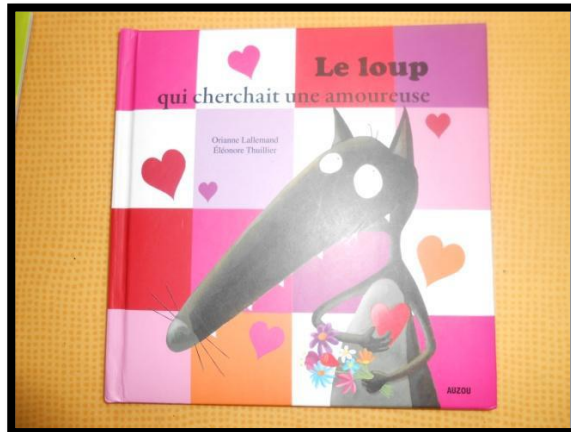
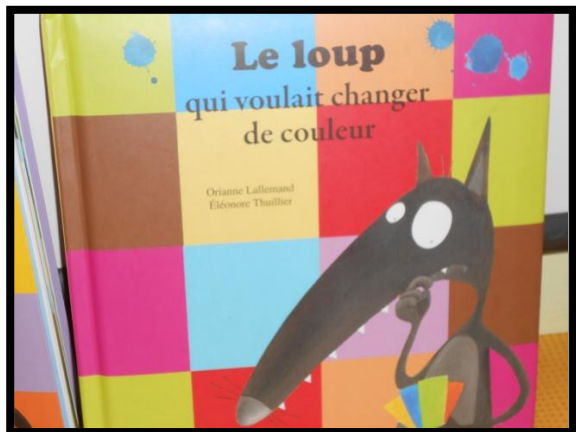
Madame Yvette Augé

Avec autant de sincérité et d'amitiés. »

ÉCOLE**LA LECTURE EN RESEAUX**

Depuis la rentrée, à la maternelle, nous avons découvert le personnage de Loup. Ce sont des histoires écrites par Orianne Lallemand et illustrées par Eléonore Thuillier.

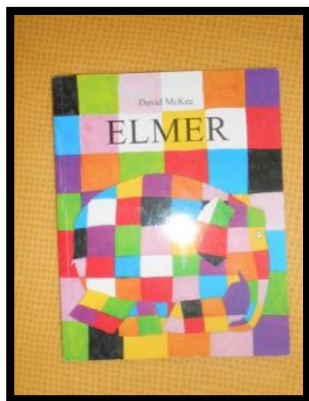
Nous avons lu :



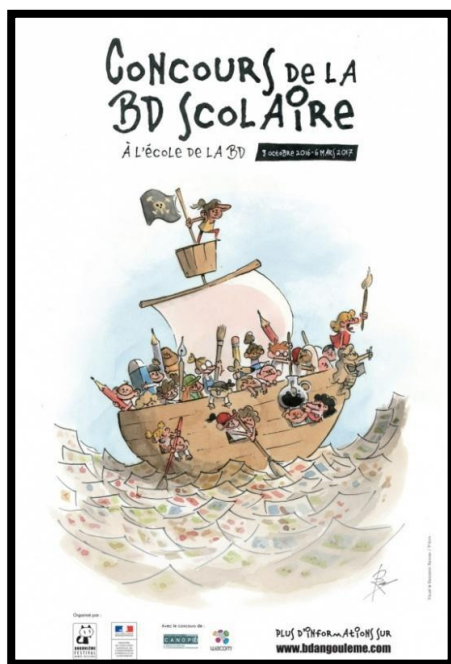
Merci à Vincent de nous avoir prêté un livre.



Nous avons aussi remarqué des ressemblances avec :



Elmer de David McKee et une oeuvre de Paul Klee.



La classe de CE1-CE2 travaille sur les contes traditionnels et leurs adaptations en bandes dessinées. La classe va se préparer à la création de sa propre bande dessinée avec la participation au concours de la BD scolaire d'Angoulême.

La classe de CM2 participe au projet « Ecole et cinéma » au cours duquel les élèves découvriront 3 films au Gallia à Saintes : L'Étrange Noël de Monsieur Jack, Le Tableau et Robin des bois. Des débats et des travaux seront ensuite organisés en classe.



Merci aux élèves de CM2 qui ont bien voulu s'impliquer dans le déroulement de la cérémonie du 11 novembre.

LE PETIT MONTILIEN

Depuis Juin 2013, 3 jeunes de Montils ont créé une page sur le réseau social « Facebook » pour faire vivre les événements du village. Léo-Paul, Camille, Rémi se sont lancés un défi : informer les Montiliens de l'actualité.

Au lancement de la page, elle se nommait « Montils, Montils ». L'objectif est de faire connaître les commerces de notre village et de promouvoir l'ensemble des associations (Annonce des différents événements durant l'année).

Aujourd'hui, nouveau nom de la page Facebook « Le petit Montilien ». Il y a des évolutions dans le contenu. Des reportages plus fréquents en vidéos et notamment des réactions possibles de la part des internautes, ce qui alimente les débats.

Pour autant « Le Petit Montilien » s'impatiente de trouver d'autres personnes pour contribuer à améliorer son fonctionnement. À ce jour, une seule personne fait vivre la page. Pour tout contact envoyez un message sur Facebook à « Le Petit Montilien ».

Un grand merci pour votre soutien !

Léo-Paul

ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE DE MONTILS

NOM DES ASSOCIATIONS	ADRESSE DES PRESIDENTS
ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE	CHOBLET Michel 6 chemin du Clône 17800 ROUFFIAC Tél. : 06 87 44 75 55
ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES	DEMOULIN Laetitia 8 rue de la gîte 17800 MONTILS Tél. : 06 17 75 75 86 Email : aperpi17gmail.com
L'AUTOMNE MONTILIEN (3^{ème} Age)	GRENON Nicole 11A Chemin d'Averton 17800 MONTILS Tél. : 05 46 96 37 50 Tél. : 06 81 86 70 44 Email : nicole.grenon@gmail.com
COMITE JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS	FORTET Nicolas 21 rue du Vieux Silo 17800 MONTILS Tél. : 05 46 26 86 27 Tél. : 06 31 02 16 21 GENET Thierry -matériel Tél. : 06 64 79 31 76 Site : www.montils.com Email : cdf@montils.com
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	PAYET Maryse 34 lotissement le moulin 17800 MONTILS Tél : 05.46.74.00.95 Email : marysepayet@wanadoo.fr
LA PETITE RAQUETTE EN FOLIE (Tennis de Table)	ROY Michel 3 Impasse du Presbytère 17800 MONTILS Tél : 05.46.96.33.92 Email : mscl.roy@wanadoo.fr marcel3017@hotmail.fr
ENTENTE SPORTIVE. MONTILS PERIGNAC BOUGNEAU (Football)	TESSON Claude 15 rue Port Barreau Auvernac 17800 MONTILS Tél. : 09 77 51 27 65 Mme HARLY Brigitte Tél. : 05 46 96 33 68 Email : dominique.harly@cegetel.net

Little Stars ! (club d'Anglais)

SIMONNET Aurélie

20 rue du château
17800 MONTILS
Tél. : 07 68 04 40 96
Email : littlestarsmontils@gmail.com

CONCEPTION.com (Informatique)

ROGER Stéphane

5 rue du Vieux Puits
17800 MONTILS
Tél. : 05 46 74 08 05
FORTET Nicolas
Tél. : 05 46 26 86 27

Les ATELIERS DE TRAVAUX MANUELS

GEAY GINETTE

3 Rue du Girondour
17800 MONTILS
Tél. : 05 46 96 22 27
Email : geay.jean-paul@free.fr

DARKSIDE BROTHERHOOD

ORNSTEIN Gilles

2 rue de la Gîte
17800 MONTILS
Tél. : 05 46 74 13 39
Email : relais.de.montils@orange.fr

LA PETANQUE MONTILIENNE

HUAATUA Roger

11 Chemin des Petites Granges
17800 MONTILS
Tél. : 06 61 93 04 80

Associations (siège social à PONS) :
LES PECHEURS DE LA SEUGNE

BERTRAND Franck

39 rue de Conis
17460 BERNEUIL
Tel : 07.80.34.64.42

**SOCIETE d'HISTOIRE et d'ARCHEOLOGIE
de la REGION de PONS**

FAVREAU Armand

14 rue de la Gîte
17800 MONTILS
Tel : 05.46.96.46.97



GYMNASTIQUE VOLONTAIRE



Le club de Gymnastique Volontaire de Montils pleure sa présidente trop tôt disparue. Aussi l'assemblée générale du 9 novembre 2016 a débuté par une pensée pour Yvette AUGÉ et un instant de silence en sa mémoire...

Nous tenons à remercier toutes celles et ceux qui ont participé (et ils ont été très nombreux) à l'achat des plaques et des compositions florales qui ont pu être déposées sur sa tombe le 12 octobre...

Le bureau est bien décidé à poursuivre l'action d'Yvette tant dans le maintien du club qu'au niveau des très nombreuses manifestations qu'elle avait su mettre en place. Saurons-nous trouver autant d'énergie et de disponibilité qu'elle ? Nous essaierons en tous cas d'être à la hauteur.



Le bilan de l'année 2015/2016 est plus que positif avec 50 licenciés dont 1 homme.

15 personnes participent au cours du lundi et 35 au cours du mercredi soir.

Certaines licenciées complètent leur activité en participant au cours de QI GONG qui se déroule le mardi matin à Dompierre.



Le club a par nature une vocation à s'adresser au plus grand nombre. Sa mission est d'intérêt général. Nos licenciés pratiquent des activités bien-être, ludiques et conviviales. On progresse, mais à l'écoute de son corps, avec une animatrice, Yasmine, formée à cette démarche éducative.

La séance de Gymnastique Volontaire correspond en effet aux nouvelles attentes sportives des Français, qui recherchent des activités qui mêlent simplicité, pédagogie et

bénéfices pour leur bien-être et leur santé. Ces séances privilégient une approche multisports, avec des activités tendance en intérieur, voire en extérieur. Elles permettent un travail complet (amélioration de l'équilibre, de la coordination, du tonus musculaire, de la souplesse et de l'endurance) et répondent aux motivations clés des pratiquants : garder la forme, tonifier sa silhouette, se défouler ou encore réaliser des défis sportifs personnalisés.

Les cours ont repris en septembre dernier

NOUS VOUS ATTENDONS NOMBREUX : le lundi matin de 9 h à 10 h et le mercredi de 19 h à 20 h à la Salle des Fêtes de Montils.

Renseignements : M. PAYET – 05 46 74 00 95 HR ou Mme HUGENDOBLE : 06 60 48 38 12

Pour votre information, un nouveau bureau a pris place :

Présidente : Maryse PAYET

Vice-Présidente : Audrey RODHES

Trésorière : Lisiane HUGENDOBLE

Vice-Trésorière : Aurélie SIMONNET

Secrétaire : Joëlle MERIT

Vice-secrétaire : Gisèle MAYÉ

2^e Vice-Trésorière : Marie-Christine GRENON

2^e Vice-secrétaire : Alicia MARTINAUD

Membres : Noëlle DEBOEUF, Marie-Josée DROUILLARD, Anne-Marie MANGÉ

Les manifestations de la saison 2015/2016 ont remporté un vif succès. Le loto du 6 décembre 2015 a rassemblé plus de 300 personnes tandis que la marche semi-nocturne du 11 juin a accueilli environ 200 participants. Nous tenons à remercier ici les bénévoles extérieurs au club qui viennent tous les ans nous seconder dans l'organisation de cette dernière activité tant dans le repérage du circuit, du piquetage, tant dans la mise en place des lieux d'accueils.

Les activités intra-club ont bien fonctionné également : sortie aux Antilles (24 personnes), repas de fin d'année sur le thème des hippies années 60/70 (29 personnes), repas de fin d'année au Relais de Montils avec le groupe du matin (21 personnes), soirée raclette avec l'intervention de M. GERBAUD, nutritionniste (30 personnes).

Le Club tient à remercier le Club de Karaté pour le don offert et Jean-Pierre DURAND pour son aide par la pose de roulettes et de renforts bois sous nos bacs de rangement.

MANIFESTATION DE LA SAISON 2016/2017 :

Date à retenir dès à présent le 17 juin 2016 pour la marche repas semi-nocturne.

Le Loto annuel du 27 novembre 2016, dédié à Yvette, a accueilli environ 280 personnes. Nous regrettons vivement que les très nombreuses personnes qui avaient réservé ne se soient pas présentées au détriment de celles à qui nous avons répondu que c'était complet.



Toute l'équipe du Club de Gymnastique Volontaire vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année et la réalisation de tous vos vœux pour la nouvelle année.

« LES ATELIERS de TRAVAUX MANUELS »



Nous arrivons à la fin de l'année 2016.

La reprise des ateliers est faite depuis le mois de septembre.

Bienvenue à Aurélie, nouvelle adhérente.

La saison passée s'est achevée par un voyage en train. « Le train des mouettes » à vapeur.

Départ de Saujon où une quinzaine d'adhérentes ont pris ce petit train par une journée très clémente. Arrivée à La Tremblade à midi, juste avant le déjeuner qui a été pris dans un restaurant italien. Puis ballade à pied au port de La Tremblade pour admirer les jolies petites cabanes de pêcheurs, de toutes les couleurs. Visite ensuite

du centre-ville, avant le retour très joyeux de la troupe vers le domicile conjugal.

Un remerciement particulier au nouveau Président du Club de Karaté qui nous a octroyé une subvention exceptionnelle de 50 €, après la cessation de ce club.

Nous avons participé au « marché de Noël » le **samedi 10 décembre**, en présence de tous les enfants des écoles et du Père Noël. Prochain objectif : l'exposition au mois d'avril 2017.

Mais, les années se suivent et ne se ressemblent pas.

Nous, les adhérentes des Ateliers, nous voulons saluer ici notre amie YVETTE qui vient de nous quitter brutalement, laissant tout le monde complètement abasourdi.

Yvette était notre secrétaire. Elle excellait dans sa façon de vendre les billets de tombola, lors de notre exposition annuelle. Partout où elle passait, elle nous abreuvait de son parler si particulier, de sa façon, de sa bonne humeur, et de sa joie de vivre.

Nous perdons quelqu'un de bien, une excellente compagne de notre vie de tous les jours.

La vie qui ne sera plus tout à fait pareille maintenant dans notre charmant village de Montils, sans YVETTE.

Salut ma Belle !!!!

Ginette Geay

LITTLE STARS !



Le club d'anglais *Little Stars !* a démarré le 25 avril dernier. Nous sommes au complet sur les 2 créneaux : 8 petites Little Stars se familiarisent avec l'anglais oral au travers de chansons, jeux et projets, tous

les lundis de 15h10 à 16h (du CE2 au CM2) ; 4 grandes Little Stars revoient comment s'exprimer dans la vie quotidienne, le lundi soir de 19h50 à 20h50. Chaque semaine, Aurélie réserve de petites surprises culinaires britanniques pour les plus petits.



Notre **Première Chasse au Trésor en anglais**, dimanche 28 aout, a été un franc succès, et Aurélie tient à remercier à nouveau les parents pour leur dynamique participation et pour la fourniture de l'apéro !

See you soon !

L'AUTOMNE MONTILIEN

Reprenons le résumé des activités de l'année 2016 :

Notre traditionnelle sauce de pire le 4 février a eu son succès habituel.

Les Durathieurs d'Jhonjat, le 6 mars, nous ont fait passer un très agréable après-midi. Surtout n'oubliez pas, ils reviennent le 5 mars 2017.

Merci encore à Monsieur Rouet pour le prêt de son terrain, pour notre sardinade qui s'est déroulée, le 21 juillet, sous un beau soleil.

Le repas de fin d'année du 21 novembre 2016 fut apprécié par tous.

Nous continuons nos repas trimestriels au restaurant suivis de jeux de cartes.

Les journées chasse et pêche ont toujours leurs fidèles adhérents.

Meilleurs vœux à tous pour 2017 et si vous aimez jouer n'hésitez pas à vous joindre à nous.



ENTENTE SPORTIVE MONTILS/PÉRIGNAC/BOUGNEAU

Le bureau :

Président : Tesson Claude
 Vices Présidents : Roux Fabrice et Harly Dominique
 Secrétaires : Harly Brigitte et Brousse Agnès
 Trésorier : Martineau Cécilien

Arbitre : Binet Sylvain
 Entraîneurs : Blanchet Gaëtan et Brousse Mathias
 Joueurs : 21 Séniors

Niveau : 4^{ème} Division/District
 Championnat : 11 matchs/Aller – 11 matchs/Retour
 Coupe : ?? à voir



Lieux : à domicile, terrain de Montils le samedi à 19h.

Remerciements :

1°/ Aux trois communes Montils-Pérignac-Bougneau qui nous permettent de prendre plaisir à jouer au football. Mais en particulier, un petit plus à Montils qui nous fournit le terrain (donc l'entretien !) et l'éclairage.

2°/ Aux sponsors qui avec notre calendrier nous aident à subvenir à nos dépenses.

3°/ N'oublions pas que de garder des activités sportives et culturelles dans les communes permet de conserver une identité et apporte du bonheur à tous les âges.

Merci à tous !

Le Football M/P/B
 Harly Brigitte et Tesson Claude

LA PETITE RAQUETTE MONTILS-CHANIERS



Après un début de saison inquiétant, puisque le nombre de joueurs désirant participer au championnat par équipe reste toujours une surprise ; nous avons inscrit 5 équipes cette année.

Une pré-Régionale, une Départementale 1, deux départementales 3 et une équipe Vétérans.

Cette dernière ne rajeunie pas le club mais elle prouve la bonne forme de nos joueurs.

Sachez que nous rencontrons régulièrement des joueurs de plus de 70 ans. Est-ce signe de longévité et de bonne santé ?!

Fier de notre entraînement du vendredi soir pour les jeunes, puisqu'ils sont régulièrement une dizaine à y participer. Je tiens à remercier Laurent pour avoir assuré cette permanence pendant plusieurs années. Pour des raisons professionnelles il doit laisser sa place à Denis qui va essayer de suivre ce créneau.

A cette date, en milieu de première phase les résultats de chaque équipe sont satisfaisants.

La PR garde espoir de se maintenir avec deux victoires, la D1 est actuellement deuxième de sa poule, quand à nos joueurs de D3 restant toujours motivés, nous voyons leurs résultats progresser.

Je remercie l'association de Karaté pour le don qu'ils nous ont octroyé suite à l'arrêt de leur activité ainsi que les mairies pour leurs subventions et l'accès régulier à leur salle.

Cette année le Bal Folk aura lieu le 25 Mars 2017 à Montils, il sera animé par le Quintet de l'art accompagné d'un groupe de Corrèze. Belle soirée en perspective. Venez nombreux !

Si vous êtes intéressés pour découvrir et pratiquer notre sport. N'hésitez pas à vous renseigner au :

05 46 96 33 92 : ROY Michel président du club

05 46 96 35 06 : DUGUE Denis qui entraîne les jeunes le vendredi soir.

Bonne année à tous !

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

(aperpi17@gmail.com)

La réunion de rentrée de l'APE a eu lieu le 23 septembre 2016, nous remercions les personnes qui se sont déplacées et avons le plaisir de vous présenter le nouveau bureau :

Président : Laëtitia Demoulin

Vice-présidentes : Metzner Céline

Trésorière : Degros Corinne

Trésorières adjointes : Laëtitia Gelicus

Secrétaire : Emilie Meignan

Secrétaires adjointes : Salomé Nathalie, Astrid Marchegay

Nous vous rappelons que l'Association des Parents d'Elèves a pour but d'organiser des manifestations pour les enfants (Défilé de la Fête de la Citrouille, Carnaval...) et de récolter des fonds grâce à des soirées (ex : concours de belote, tombola de Noël...).

L'APE représente 60 % du budget des écoles pour participer aux sorties scolaires, achats de jeux, livres... L'an passé, la somme de 2240 € a été reversée sur l'ensemble du RPI. En plus pendant l'année scolaire 2016-2017 l'APE va financer la classe de neige à la hauteur de la somme de 1500€.

Nous tenons à remercier les membres actifs de l'APE et invitons tous les parents désireux de nous aider dans la bonne humeur !

En 2016/2017, rejoignez-nous :

- ☐ Marché de Noël : 10 décembre 2016 à la salle des fêtes de Montils, tombola.
- ☐ Concours de belote : 04 février 2017 à Colombiers
- ☐ Loto : le 12 Février 2017 à la salle des fêtes de Montils
- ☐ Bourse de l'Enfance : 12 mars 2017 à la salle des fêtes de Montils
- ☐ Carnaval/concours de vélo fleuri : 13 mai 2017 lors de la frairie de Montils
- ☐ Fête des Ecoles : 30 juin 2017 à la salle des fêtes de Montils

Et bien sûr, le Père Noël apportera des pochons de friandises pour tous les enfants dans les écoles les 15 décembre prochain.



Nous vous remercions et comptons sur vous pour renforcer une équipe dévouée à la joie de nos enfants !

Bonne et heureuse année 2017 à tous !!!

Le Bureau

COMITÉ DES FÊTES



Notre 2nd semestre 2016
a bien été rempli :

Nous avons reçu les communes de Courcoury, Chaniers, Les Gonds, Bussac Charente et Vénérand pour les jeux inter villages qui se sont déroulés sous un soleil magnifique.



Toutes les communes ont bien défendu leur couleur mais nos « All Blacks de Montils » ont une fois de plus remporté la victoire pour la 3^{ème} édition.

Prochain rendez-vous en 2017 à Les Gonds.

Le repas champêtre du 30 juillet dernier a fait près de 260 bienheureux. Le beau temps, la bonne humeur, un bon repas, et une séance de cinéma autour de « la famille Béliet » pour participer à un vrai moment convivial. Cela ne se réaliserait pas, certes sans la mairie, mais aussi et surtout sans tous les bénévoles qui participent sans compter leur temps et leur gaité : GRAND MERCI À EUX !



Notre traditionnel loto de l'Automne a accueilli de nombreuses personnes désireuses de gagner nos lots et de dévorer toutes nos crêpes.

Pour clore nos manifestations annuelles, le marché de Noël du samedi 10 décembre a déplacé du monde. Vous étiez nombreux à venir découvrir et consommer autour des différents exposants : notre boulanger « Aux Délices de Manoa », les Ateliers de Montils, les écoles, les artisans : fromager, apiculteur, maraicher, ostréiculteur, viticulteur,... Évidemment, nos gentilles « crêpières » étaient à leur poste.

Le Père Noël a défilé avec les enfants mais cette année, il a choisi de sortir sa belle décapotable pour aller ensuite écouter les chants des bambins à la salle des fêtes.

Une pensée particulière pour notre Yvette Augé...

Bonne Année à tous !



PETITE HISTOIRE

La tornade révolutionnaire à Montils a comme partout ailleurs engendré les ventes de certains bâtiments dits : " Biens nationaux ".

Nous avons ici un exemple du rachat par la commune de la cure de la paroisse de Montils. Après beaucoup de têtes tombées dans la sciure de la guillotine, les révolutionnaires d'hier, s'aperçoivent que l'on a besoin d'un curé, pour réguler les mœurs, et apporter un semblant d'éducation. Montils n'échappe pas à ce besoin, et les temps de la terreur sont occultés par l'esprit du Saintongeais qui malgré les espoirs républicains, est toujours attaché à ses racines d'Ancien Régime.

Cet extrait des archives de Montils ne représente qu'un épisode de la procédure du rachat du presbytère de Montils.

Nous avons dans le texte qui suit respecté le manuscrit original.

A. Favreau

Séance du 26 nivose an 13. Le conseil municipal de la commune de Montils.

Vu le bail à ferme de la maison ci devant cure par Bartelley grélard à Jean Tarrain propriétaire de cette commune du 5 Mesidor an onze.

La session faite par ledit Tarrain à Pierre Bertandau du présent chef-lieu du 14 Brumaire dernier l'offre de retrocession du susdit bail par ledit Bertandau et que ledit conseil accepte pour le temps qu'il reste à expirer et aux clauses charges et conditions portées dans la dite Cession et le refus dudit Tarrain à l'exécution de ladite cession le dit Conseil considérant que le dit Tarrain ne peut se refuser à l'exécution de ladite cession par lui faite audit Bertandau que ledit Conseil représente. Considérant que l'article 72 du traité entre le gouverneman français et sa Sainteté pie 7 du 22 fructidor an neuf fait obligation au conseil des communes de procurer un logement et un jardin à leur curé.

Considérant qu'il n'y a point dans cette commune d'autre logement pour le curé que ladite maison ci devant cure et qu'étant à louer elle doit être de préférence audit Conseil qui offre de payer comtant et d'avance le dit loyer au propriétaire et attendu le refus dudit Tarrain d'exécuter la cession par lui faite du sus dit bail.

Le dit Conseil est davis que la présente délibération le sus dit bail affermé et session dicelluicy seront instament communiqué à monsieur le Prefet qui est tres humblement supplié d'autorizer provisoirement ledit Conseil de s'emparer comme rétrocessionnaire de la maison ci devant cure dudit Montils. En consequence ordonner que ledit Tarrain sera tenu de vider dans trois jours faute de quoy permettre audit conseil de mettre ses meubles sur le carreau sous l'offre d'indemniser le propriétaire.

Ont signé : Grenon aîné, Charruau, Thibaudeau, Bertandau sécessionnaire Mimmaut

Le 17 Ventose la municipalité de Montils réagit fortement, et demande au Prefet la requete qui suit :

Ledit Conseil est davis que la présente délibération sera communiqué à mr le Prefet à Saintes qui est très humblement supplié d'ordonner que 4 Gens d'armes se rendront de suite au domicile dudit Jean Tarrain demeurant actuellement au lieu des granges dans cette commune pour y rester en garnison et à ses frais jusqu'à ce qu'il ait vidé la maison ci devant cure dudit Montils et remis les clefs audit Maire.

Signé : Thibaudaud, Sicard maire, Bonnin, Charruau, Thibaudeau.



Puit creusé par le curé Chapsal au XVIIIème siècle

1767-1770. Registres paroissiaux

PROSPECTION CONTRE LA FLAVESCENCE DORÉE 2016

Votre Mairie s'engage contre la Flavescence Dorée.

Une maladie grave pour le vignoble

Qu'est-ce que la flavescence dorée ?

C'est une maladie de la vigne due à un phytoplasme (sorte de bactérie) qui détruit la circulation de la sève dans les plants de vigne. Ce phytoplasme est transmis par une cicadelle qui pique les ceps de vigne.

Cette maladie est très grave. Sa lutte est donc réglementée. Les communes sont classées en fonction du risque. Les traitements insecticides, par les viticulteurs, sont obligatoires pour limiter les populations de cicadelles, au printemps. En Hiver, ils doivent arracher les ceps malades.

Pour repérer les ceps malades, il faut passer dans les vignes, à l'automne et les marquer avant que les feuilles ne tombent au sol. Ce sont les prospections.

Les viticulteurs ont l'obligation d'appliquer les insecticides dans leurs vignobles et maîtrisent cette technique, mais il leur est difficile de prospecter car cela demande beaucoup de temps.



Développer les prospections

Pour limiter, un jour, l'utilisation des insecticides, il faut donc développer les prospections. Le groupe de travail régional composé des interprofessions viticoles, du syndicalisme et des Chambres d'agriculture a pris cette option. Il a mandaté les chambres d'agriculture pour assurer une animation technique sur les communes.

Votre commune s'engage.

La lutte doit avoir lieu au niveau de la commune. C'est la raison pour laquelle, la Chambre d'agriculture a demandé à votre mairie son soutien, pour organiser des prospections collectives avec tous les viticulteurs qui exploitent des vignes.

Votre Mairie, a donc envoyé à tous les viticulteurs du territoire communal une invitation à participer à cette demi-journée de prospections. Elle a mis à disposition, le cas échéant, une salle et a pu aussi participer à cette inspection des vignes.

Sur la commune de **Montils**, la prospection a eu lieu le **30 août 2016**.

Ce jour-là, un technicien de la chambre d'agriculture a rappelé la réglementation sur la lutte obligatoire, présenté les symptômes. Ensuite, avec les viticulteurs présents il est allé prospecter dans le vignoble.



Les viticulteurs en prospections :

Pour plus d'information veuillez contacter Chambre d'agriculture antenne de Jonzac 05 46 50 45 00